

Chapitre publié dans l'ouvrage *L'Évaluation psychologique en contexte multilingue et multiculturel: questions et enjeux*, dirigé par Jérôme Rossier, publié par Editions Mardaga.

Alberti, Camilla, and Christin Achermann. 2021. "Mouvements migratoires et personnes migrantes au XXI^e siècle: un éclairage sur leur évolution et leur diversité." In *L'Évaluation psychologique en contexte multilingue et multiculturel: questions et enjeux*, edited by Jérôme Rossier, 21-36. Bruxelles: Editions Mardaga.

Mouvements migratoires et personnes migrantes au XXI^e siècle :

Un éclairage sur leur évolution et leur diversité

Camilla Alberti¹ & Christin Achermann¹

¹Centre de droit des migrations et Laboratoire d'études des processus sociaux,

Université de Neuchâtel, Suisse

Résumé

Ce chapitre offre un éclairage sur le phénomène migratoire au XXI^e siècle. Après avoir évoqué les nouvelles approches conceptuelles, théoriques et méthodologiques pour l'étude de sociétés marquées par le mouvement, il se penche sur la complexité des migrations et des mobilités contemporaines en montrant que les catégories migratoires, découlant notamment des statistiques et du droit, ne reflètent pas entièrement la réalité sociale des personnes migrantes qui empruntent plusieurs statuts et « profils migratoires » au cours de leur vie, voire qui appartiennent à plusieurs profils à la fois. Le chapitre se termine par l'analyse des chiffres récents de la migration en Europe et la description des populations qui constituent ces flux dans trois pays francophones - la Belgique, la France et la Suisse.

La mobilité fait partie de l'histoire de l'humanité et l'a constamment façonnée. Au cours des dernières décennies, les mouvements migratoires ont connu des évolutions significatives. L'accélération de la mondialisation depuis les années 1980 est allée de pair avec l'augmentation et la complexification des formes de migration et de dynamiques sociétales, mais aussi l'implémentation de politiques et bases légales visant à réguler ces déplacements. Les schémas migratoires se sont ainsi transformés de manière considérable, à la fois par la diversification des destinations et celle des politiques migratoires qui en définissent les logiques, que par l'élargissement des profils des personnes migrantes, ou encore l'apparition et l'interdépendance d'enjeux mondiaux d'ordre politiques, économiques, sociaux et environnementaux. Avec 244 millions de migrant-e-s internationaux-ales¹ (IOM, 2018), 25,4 millions de réfugié-e-s et 3,1 millions de demandeur-se-s d'asile (UNHCR, 2018)², respectivement 3,3%, 0,3% et 0,04% de la population mondiale, le phénomène migratoire reste néanmoins une exception à l'échelle mondiale.

Ce chapitre offre un éclairage sur le phénomène migratoire au XXI^e siècle. Après avoir évoqué les questionnements théoriques et méthodologiques liés à l'étude de sociétés marquées par le mouvement, il se penche sur les motifs migratoires, en montrant la diversité et plasticité de ces mêmes catégories. Le chapitre se termine par l'analyse des chiffres récents de la migration en Europe et la description des populations qui constituent ces flux dans trois pays francophones, à savoir la Belgique, la France et la Suisse.

¹ Nous opposons ici la « migration internationale », à savoir toute personne qui a changé de pays de résidence habituel, à la « migration interne », qui désigne les mouvements de personnes au sein d'un même pays.

² En 2017, l'UNHCR comptabilisait également 40 millions de personnes déplacées internes.

Les Mouvements Migratoires : une Déconstruction Epistémologique

Face à une société en mouvement dans laquelle la circulation des personnes s'entremêle avec la circulation des objets, des richesses et des connaissances, les sciences sociales ont démontré la nécessité d'adopter de nouvelles approches conceptuelles, théoriques et méthodologiques pour étudier un monde caractérisé par une mobilité accrue (par ex. D'Amato, Wanner, & Steiner, 2019; Söderström, Randeria, Ruedin, D'Amato, & Panese, 2013; Dahinden, 2016). Elles complètent ainsi la recherche « classique » sur la migration – principalement menée du point de vue de la société dite d'accueil et de ses capacités à transformer les personnes étrangères en citoyennes ou « indigènes » – qui repose en grande partie sur le franchissement, ou non, d'une frontière nationale comme facteur déterminant pour qu'une personne soit considérée étrangère ou citoyenne au sein d'un État.³

Découpler la recherche sur la migration du cadre de référence de l'État-nation implique dès lors de la concevoir comme un phénomène ancré dans un contexte plus large, qu'il soit régional ou mondial (Triandafyllidou, 2017). Transcender le nationalisme méthodologique (Wimmer & Glick Schiller, 2002) des études sur la migration a ouvert de nouvelles perspectives sur la mobilité des personnes, des objets et des idées. En ce sens, les études sur le transnationalisme, qui renvoient à la construction de champs sociaux dans lesquels les migrant-e-s créent des liens – imaginaires ou réels – entre leur pays d'origine et leur société de résidence (Glick Schiller, Basch, & Blanc, 1995), remettent en question le postulat selon lequel la migration est un mouvement unidirectionnel et définitif d'un lieu d'origine à une

³ Bien que cela ne puisse pas être généralisé aux théories migratoires des XX^e et XXI^e siècles, il convient de souligner que le géographe Ernst Ravenstein, à travers « les lois de la migration », s'intéressait au XIX^e siècle à la migration dite interne.

destination. Cette perspective met en évidence les interactions continues entre des personnes se trouvant à différents endroits, tout en mettant l'accent sur la négociation des liens, des appartenances et des lieux au sein des divers réseaux transnationaux dans lesquels les personnes, qu'elles soient migrantes ou non, évoluent (Dahinden, 2017).

Comme le suggèrent Favell, Feldblum et Smith (2007) au sujet des migrations, nous devons également prendre en considération le pouvoir de l'État de classifier différents types de sujets mobiles et leurs pratiques. Il convient en ce sens d'appréhender de manière critique les mécanismes et les logiques par lesquels l'État distingue les personnes migrantes des résident-e-s, notamment par des schémas de catégorisation permettant de gérer les individus en les nommant et en les comptant. Les catégories statistiques en font notamment partie (Scheel & Ustek-Spilda, 2019) ; souvent réparties selon les nationaux et les non-nationaux, elles déterminent en effet notre perception de la société, nous suggérant une manière spécifique de concevoir qui fait partie et ne fait pas partie d'une population donnée ou allant même jusqu'à proposer que la nationalité soit le facteur explicatif des différences constatées (par ex. en termes de taux de criminalité, de chômage ou autre) (Achermann, 2010). Cette vision binaire de la société est dès lors en fort décalage avec une réalité beaucoup plus subtile et évolutive.

Avec les réserves qui s'imposent, nous cherchons dans ce qui suit à démontrer les nuances et la diversité des catégories de migrant-e-s déterminées par les statistiques et le droit. Nous nous penchons également de manière plus spécifique sur les motifs migratoires. Une cartographie exhaustive des « anciennes » et « nouvelles » formes migratoires qui touchent l'Europe dépasse toutefois la portée de ce chapitre.

Les Paysages de la Migration : une Multiplicité de Motifs Migratoires

Il est communément admis que la migration est un phénomène qui a principalement lieu du Sud vers le Nord. Cela représente toutefois une image très réductrice de la complexité des flux migratoires dans le monde. Il convient donc de mentionner d'emblée que les mouvements Nord-Nord représentent une part importante des flux migratoires et que près de la moitié de la migration internationale est constituée par des flux Sud-Sud (Acosta Arcarazo & Wiesbrock, 2015). A titre d'exemple, comme le montre Wihtol de Wenden (2013b), les mouvements migratoires provenant d'Afrique ont comme destination principale un autre pays africain ; le Maroc, l'Algérie et la Libye deviennent des pays récepteurs de migrants provenant de l'Afrique subsaharienne, alors que d'autres pays comme la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud sont des pôles régionaux attirant la main-d'œuvre des pays voisins. De la même manière, les principaux pays de destination des réfugiés sont les pays limitrophes aux régions de conflit, à l'image des réfugiés afghans cherchant refuge au Pakistan (Collective for Social Science Research, 2006), l'un des principaux pays d'accueil au niveau mondial (UNHCR, 2018).

Dans la littérature, les motifs migratoires les plus importants sont liés au travail, à des fins d'éducation, de formation et de culture, au regroupement familial et à des raisons forcées. Les individus, les familles et les groupes se déplacent vers de nouveaux lieux géographiques et sociaux dans le but d'améliorer des perspectives de revenus, des conditions de vie, d'emploi, d'éducation, de formation ou de mariage, pour avoir accès à de nouvelles opportunités, ou pour fuir des situations de guerre ou d'insécurité (Massey et al., 1993; Meyers, 2000). En ce sens, l'intention de migrer est une combinaison d'une multitude de facteurs : le contexte socioculturel, les facteurs individuels et psychologiques, les questions familiales, la qualité de vie, les facteurs

économiques, le contexte politique, les réseaux et connexions transnationales (Piguet, 2013).

Plusieurs paramètres de classification se sont estompés au fil du temps. La distinction entre migration *temporaire* (suivie par un retour) et *permanente* (sans retour) est un exemple parlant. D'une part, comme le souligne King (2002, p. 93), l'intention (de migrer définitivement, ou de retourner tôt ou tard) est souvent très différente de l'aboutissement du parcours migratoire. D'autre part, le caractère temporaire de la migration peut se décliner sous différentes formes : une année, cinq ans, vingt ans, etc. On observe en outre que de nombreux migrant-e-s *pendulent* continuellement. Plusieurs études soulignent ainsi l'existence de *territoires circulatoires* qui ne suivent pas forcément les frontières ou les logiques des États-nations mais qui ont leurs propres hiérarchies et formes de socialité (Tarrus, 1993). Le « commerce à la valise » (Peraldi, 2001) qui s'est développé autour de l'espace transméditerranéen, au sein duquel les marchand-e-s circulent continuellement entre différents pays, traversant les frontières, achetant et vendant des produits principalement sur les marchés informels en est un exemple parlant. D'autres individus sont dans une situation temporaire qui dure, ou se voient contraints à rester en mobilité de par leur statut précaire (Wyss, 2019).

À cet égard, on constate également un glissement dans la distinction entre migration *régulière* et *irrégulière* ; une personne migrante pouvant naviguer entre ces différents statuts tout au long de son parcours, à l'image des demandeur-se-s d'asile qui entrent dans un pays de manière irrégulière, obtiennent ensuite un statut régulier et retombent dans l'irrégularité en cas de refus de leur demande d'asile (De Coulon, 2019). Enfin, bien qu'elles soient toujours présentes dans le discours politique, les dichotomies entre migration *volontaire* et *forcée* et entre *travailleur-se-s étranger-*

ère-s et *réfugié-e-s* se sont également érodées ; les sciences sociales ayant notamment montré qu'elles correspondent à des réalités et trajectoires plus complexes.

Au-delà de la plasticité des catégories migratoires, les profils de personnes migrantes évoluent dans l'espace et dans le temps. Les élites urbaines hautement qualifiées, les femmes, mais aussi les mineurs non accompagnés, les immigrés âgés, les demandeuses d'asile, les déplacés environnementaux, les migrants pendulaires ou encore les étudiantes ont mis fin à la figure dominante du travailleur masculin, jeune, rural et peu qualifié (Wihtol de Wenden, 2013a, p. 23). En ce sens, la perception stéréotypée et réductrice qui envisageait les femmes migrantes comme passives et simples accompagnatrices des hommes – découlant notamment de la catégorie souvent figée du regroupement familial – a été dépassée (par ex. Dahinden et al., 2007). Il s'agit en outre d'une conception erronée de penser que ce sont les personnes les plus pauvres et les plus désespérées qui migrent : les ressources financières ont toujours été une condition préalable essentielle à la réalisation d'un projet migratoire (Acosta Arcarazo & Wiesbrock, 2015, p. 30).

Enfin, les catégories traditionnelles des pays dits d'émigration sont elles aussi bouleversées. Ceux-ci se transforment, à l'image de l'histoire migratoire mouvementée de l'Espagne : après avoir été un grand pays d'émigration avec le transfert de nombreuses personnes vers le continent américain au XV^e siècle, ainsi qu'avec un important mouvement migratoire vers d'autres pays européens dans la période postérieure à la guerre civile et la Seconde Guerre mondiale (Naranjo-Ramírez, 2008), l'Espagne devient ensuite un pays d'immigration dans les années 2000, pour ensuite voir l'effondrement de son solde migratoire à partir de la crise économique de 2008 (Larramona, 2013). D'autres pays comme ceux du Maghreb, ainsi que le Mexique ou la Turquie deviennent simultanément des régions de départ,

de transit ou d'accueil (Wihl de Wenden, 2013a, p. 25). La plupart des pays européens sont d'ailleurs aujourd'hui de grands pays d'immigration, alors que les migrations des XIX^e et XX^e siècles ont amené jusqu'à 60 millions d'Européen-ne-s dans d'autres parties du monde. Il est toutefois intéressant de noter que de nombreux pays européens présentent de nos jours d'importants taux d'émigration, comme le Portugal, la Grèce ou l'Italie, pour ne citer que quelques exemples (Acosta Arcarazo & Wiesbrock, 2015, p. 29).

La multiplicité et la plasticité des migrations et des mobilités contemporaines nous démontrent ainsi que les catégories migratoires, par nature essentialisantes, ne reflètent pas la réalité sociale des individus qui empruntent plusieurs statuts et « profils migratoires » au cours de leur vie, voire qui appartiennent à plusieurs profils à la fois. Ces catégories tendent à réduire un individu à une seule dimension, alors que son identité, le choix de migrer ou encore son parcours migratoire résultent d'un entrelacement de facteurs complexes et en constante évolution. La catégorisation des mouvements migratoires et des personnes migrantes est ainsi aujourd'hui remise en cause par différentes formes de mobilité, le glissement des frontières géographiques et juridiques, ainsi que l'évolution des profils de migrant-e-s dans l'espace et dans le temps. Enfin, la vie et l'identité d'une personne sont évidemment constituées par bien plus d'éléments que le fait d'avoir migré ou non – d'où la nécessité aussi de tenir compte d'un individu dans sa totalité et donc de décentrer le regard au-delà de la migration.

Nous proposons dans ce qui suit une brève analyse des chiffres récents de la migration en Europe et une description des populations qui constituent ces flux en Belgique, en France et en Suisse. Il nous semble toutefois important de rappeler que les catégories statistiques, en tant que mesures administratives, ne fournissent pas

toujours une image fine et exhaustive de la réalité démographique ou sociologique du phénomène migratoire. Il convient donc de rappeler que les limites inhérentes à la production statistique sont nombreuses ; les catégories statistiques étant d'ailleurs souvent produites à des fins de gestion, plutôt qu'à des fins de recherche (Cornuau & Dunezat, 2008; voir aussi Spire, 1999).

Les Chiffres de la Migration

Longtemps terre de départ, l'Europe n'est devenue l'une des premières destinations migratoires au monde qu'à partir de la seconde moitié du XX^e siècle. En 2017, un total de 4,4 millions de personnes a immigré dans l'un des États membres de l'Union européenne (dont 728'500 demandeur-se-s d'asile⁴), alors qu'au moins 3,1 millions d'émigrant-e-s auraient quitté le territoire de ces mêmes États (Eurostat, 2019).⁵ Parmi les immigrant-e-s, deux millions de personnes étaient originaires de pays tiers, c'est-à-dire d'un État n'appartenant pas à l'Union européenne (UE) et à l'Association européenne de libre-échange (AELE), 1,3 million avait la nationalité d'un État membre de l'UE (autre que celui dans lequel elles ont immigré), environ 1 million de personnes ont migré vers un État membre de l'UE dont elles avaient la nationalité, et quelque 16'000 personnes étaient apatrides. Au 1^{er} janvier 2018, 4,4% (22,3 millions) des personnes vivant dans l'UE étaient des ressortissantes de pays tiers.

⁴ EASO. (2018). « The situation of asylum in the EU 2017: Overview », sur <https://www.easo.europa.eu/overview-situation-asylum-eu-2017> (consulté le 19.05.19).

⁵ Ces chiffres ne représentent toutefois pas les flux migratoires de/vers l'UE dans son ensemble, puisqu'ils incluent également les flux entre différents États membres de l'UE.

Le nombre de personnes étrangères résidant dans l'UE-28 est inégalement réparti entre les différents pays (figure 1). En termes relatifs, l'État membre de l'UE présentant la proportion la plus élevée de personnes non-nationales est le Luxembourg, où celles-ci représentent 48% de la population totale, avec une grande majorité de citoyen-ne-s UE. À l'inverse, en Allemagne et en France, la part de la population résidente permanente étrangère, respectivement de 12% et de 7%, est principalement constituée de ressortissant-e-s de pays tiers. Ces variations dans la part des personnes non-nationales sont en partie dues à des règles d'attribution de la nationalité (droit du sang ou du sol) et à des politiques de naturalisation plus ou moins restrictives.

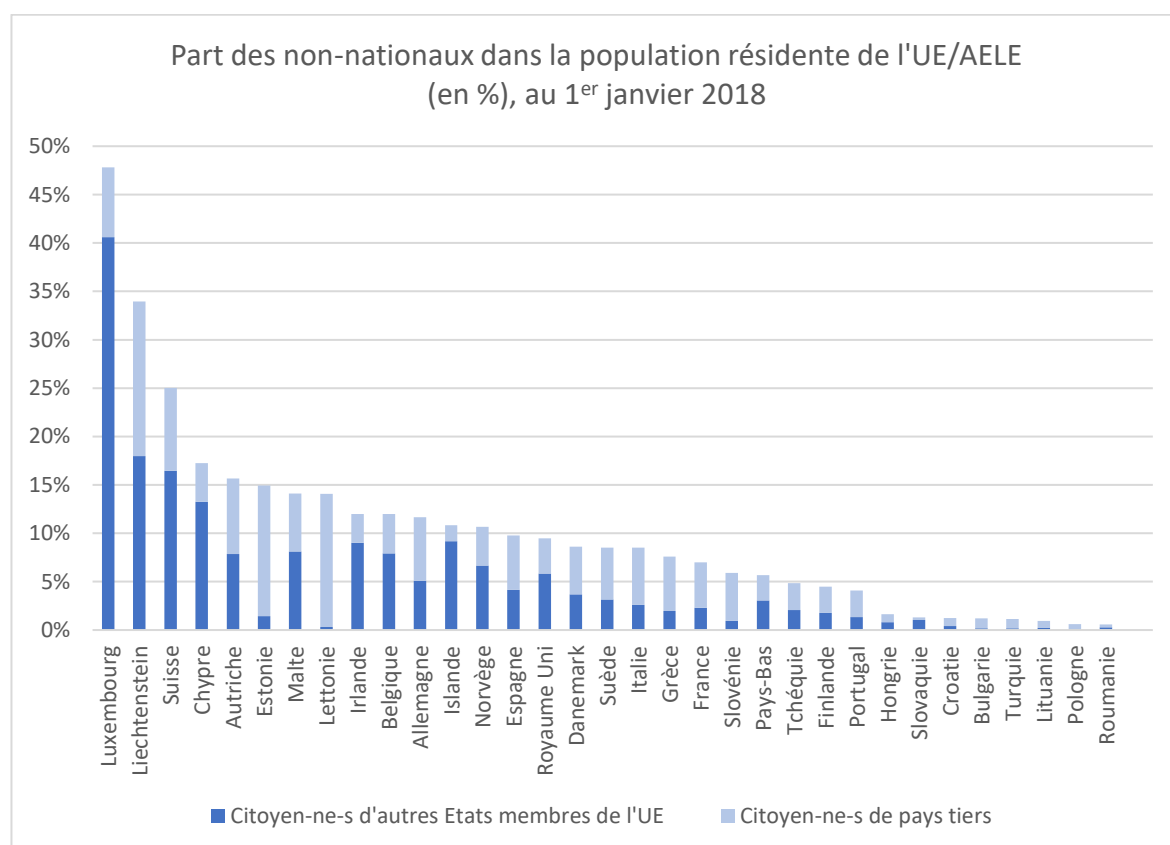


Figure 1. Source : Eurostat 2019

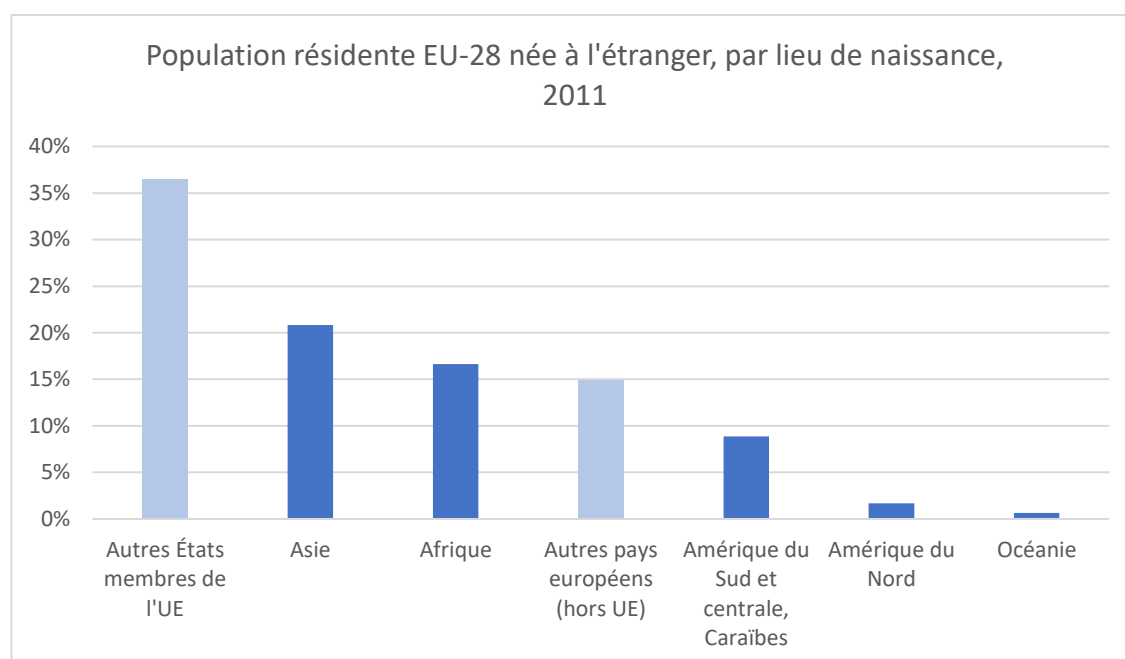


Figure 2. Source : Eurostat – Census Hub 2011

Selon le dernier recensement de la population effectué en 2011 dans l'ensemble des États membres de l'UE/AELE (Eurostat, 2015), près de 51 millions de personnes étaient nées en dehors de l'État membre où elles vivaient, soit environ 10% de la population (figure 2). Malgré quelques variations entre les pays, la part de femmes et d'hommes dans la population non-nationale est plus ou moins à égalité (Eurostat, 2019). Plus d'un tiers des résident-e-s né-e-s à l'étranger (36,9%) étaient né-e-s dans un autre État membre de l'UE, tandis que 14,6% étaient né-e-s dans un autre pays européen (hors UE). Plus de la moitié (51,5%) du total d'habitant-e-s de l'UE-28 né-e-s dans un autre pays que celui de résidence étaient donc des Européen-ne-s ; ceci démontre le rôle important de la mobilité intra-UE. La plus grande communauté née à l'étranger d'un pays hors UE était composée de personnes nées au Maroc, soit 7,2% de l'ensemble des résident-e-s né-e-s à l'étranger de pays tiers ou 0,5% de la population totale de l'UE-28. Les deuxième et troisième plus grandes communautés

nées à l'étranger hors-UE et résidant dans l'UE-28 étaient composées de personnes nées en Turquie et en Russie.

La Diversité des Populations Migrantes : un Regard sur la Belgique, la France et la Suisse

Cette partie illustre la diversité des migrations en se penchant sur trois pays francophones : la Belgique, la France et la Suisse. Nous ne proposons pas une analyse exhaustive, mais plutôt de faire émerger des tendances en explorant quelques facettes des paysages migratoires de ces pays.⁶ En analysant le profil sociodémographique de la population de nationalité étrangère, nous montrons que la population migrante se caractérise par une hétérogénéité à de nombreux égards, notamment du point de vue du genre, de l'âge, des motifs administratifs d'entrée, de la situation familiale, de l'appartenance nationale et de la catégorie socioprofessionnelle. Les situations sociostructurelles des personnes migrantes sont en ce sens aussi disparates que les raisons qui les ont amenées à migrer.

Il convient d'emblée de mentionner que la part de la population étrangère au sein de la Belgique, de la France et de la Suisse diffère considérablement. Alors qu'en

⁶ Présentées à titre d'illustration, les données analysées dans cette partie ne sont pas entièrement comparables. En effet, les catégories statistiques pour désigner la population de migrant-e-s varient entre la Belgique, la France et la Suisse. Alors que la Suisse distingue trois catégories statistiques, à savoir la *population de nationalité étrangère*, la *population selon le lieu de naissance*, la *population issue de la migration*, la France distingue les personnes *immigrées* (nées dans un pays étranger mais pouvant avoir acquis la nationalité française) des personnes *étrangères* (résidant en France sans posséder la nationalité française). La Belgique différencie quant à elle la *population immigrée*, de la *population (de nationalité) étrangère* et de la *population d'origine étrangère* (l'ensemble des personnes qui ne sont pas nées belges et qui résident officiellement en Belgique). Ainsi, selon que l'on se fonde sur l'une ou l'autre de ces catégories, la perception que l'on se fait de l'ampleur de la population issue de l'immigration varie considérablement. Ces modes de catégorisations divergents démontrent néanmoins bien la difficulté à appréhender la diversité des populations migrantes.

Belgique et en France la population étrangère représente respectivement 11% (Myria, 2019) et 7% (Insee, 2019) de la population totale, cette proportion est plus élevée en Suisse où elle représente 25% des résident-e-s (SEM, 2019). Avec un tiers de sa population issue de l'immigration, la Suisse est ainsi un grand pays d'immigration, à l'image du Canada et de l'Australie, loin devant les autres pays européens.⁷ Comme évoqué précédemment, ces différences s'expliquent en partie par des règles d'attribution de la nationalité variables (droit du sang et du sol) et plus ou moins restrictives.

Selon le genre et l'âge. Sur l'ensemble de la population résidente étrangère en Suisse, les hommes sont légèrement plus nombreux que les femmes, respectivement 53% et 47% (OFS, 2019), à l'inverse de la population de nationalité suisse dans laquelle les femmes sont légèrement plus nombreuses (51,5%). La population étrangère est plus jeune que celle composée par les Suisses et Suissesses, avec un âge moyen avoisinant 37 ans contre 44. On retrouve la même tendance dans la structure par âge et sexe des personnes étrangères en Belgique et en France, à savoir une population étrangère plus jeune et un équilibre entre hommes et femmes. En France, 52% de la population immigrée sont des femmes (Insee, 2019). En Belgique, on note que les ressortissant-e-s de pays tiers sont en moyenne plus jeunes que les ressortissant-e-s UE, alors qu'à l'inverse la part des plus de 45 ans chez les citoyen-ne-s UE est plus élevée (Myria, 2019).

Selon le motif administratif d'entrée. Dans les trois pays étudiés, on observe des différences marquées de motifs de séjour entre les citoyen-ne-s européen-ne-s et

⁷ Le visage de la population a toutefois passablement changé depuis la première moitié du XIX^e siècle où elle était un pays d'émigration, sa population ne comptant pas plus de 3% d'étrangers et d'étrangères.

les ressortissant-e-s de pays tiers. En règle générale, alors que le premier motif de séjour pour l'ensemble des personnes provenant de l'UE concerne les raisons économiques (activités professionnelles et commerciales), les raisons familiales constituent le premier motif pour les ressortissant-e-s des pays tiers. Cette tendance découle directement du cadre légal relatif à la migration en vigueur dans l'UE et les pays de l'AELE favorisant la libre circulation des travailleur-se-s. En 2018, 47,7% des personnes sont ainsi venues en Suisse pour y travailler, 30,4% pour des raisons familiales et 11% pour effectuer des études (SEM, 2019). Le motif d'immigration lié au domaine de l'asile était de 4,9%.⁸ En Belgique, en 2017, en ce qui concerne les personnes provenant des pays tiers, les raisons familiales constituaient le premier motif de séjour (42%), suivies à parts relativement égales de la protection internationale (16%), les études (15%) et les activités rémunérées (13%) (Myria, 2019). En France, pour les personnes provenant des pays tiers, les raisons familiales (35,2%) et les études (32,4%) constituaient les deux premiers motifs de séjour, devant les raisons économiques (13%) et humanitaires (13%) (Insee, 2019). Pour l'ensemble de l'UE, il est intéressant de noter un effet de genre marqué : 23% des hommes déclarent des raisons professionnelles pour obtenir un permis de séjour contre 8,7% pour les femmes, alors que 15,6% des femmes déclarent des raisons familiales contre 12% des hommes (Eurostat, 2019).⁹

⁸ Le taux de personnes en procédure d'asile en Suisse, à savoir 1,9 demandes d'asile pour 1'000 habitants, est plus élevé que la moyenne européenne établie à 1,2‰ (SEM, 2018). À titre de comparaison, la part des demandes déposées en 2017 a été plus élevée en Suède (2,2‰) et en Belgique (2,1‰), plus faible en France (1,4‰) et égale en Allemagne (1,9‰).

⁹ Il convient de préciser que cela ne concerne que *les motifs d'entrée* et ne reflète dès lors pas la vie et les activités de la personne une fois sur le territoire.

Selon la nationalité. Une grande majorité des personnes de nationalité étrangère qui résident en Belgique (67%) et en Suisse (68,4%) proviennent de l'UE/AELE (Myria, 2019 ; SEM, 2019). Les ressortissant-e-s d'origine italienne, allemande, portugaise et française composent les deux tiers de la population résidente permanente étrangère en Suisse, alors qu'en Belgique cette population est en grande partie composée de personnes originaires de la France, de l'Italie et des Pays-Bas. On note dans les deux cas une forte migration provenant des pays voisins. En Belgique, les ressortissant-e-s d'Afrique du Nord (notamment Maroc), d'Asie occidentale (avec les Syriens en tête de classement) et d'Afrique subsaharienne (notamment Congo) représentent 21% de la population étrangère. Les ressortissant-e-s européens hors UE représentent 6% (avec les Turcs comme première nationalité). En Suisse, parmi les nationalités les plus représentées des autres pays d'Europe, on trouve principalement les ressortissant-e-s du Kosovo, de la Serbie et de la Turquie, alors que des autres pays du monde on trouve des ressortissant-e-s d'Asie (en majeure partie des Sri Lankais, des Chinois et des Indiens), d'Amérique du Sud (principalement des Brésiliens) et d'Afrique (principalement des Érythréens). La France présente une tendance différente quant à l'origine de la population étrangère, avec près de 46% des immigré-e-s¹⁰ né-e-s en Afrique et seulement 33,5% en Europe. Les premiers pays d'origine sont ainsi l'Algérie (13%), le Maroc (12%), le Portugal (9,2%), la Tunisie (4,4%), l'Italie (4,3%) et la Turquie (3,6%) (Insee, 2019). Les provenances des personnes étrangères en France et en Belgique reflètent notamment le passé colonial de ces deux pays.

¹⁰ La catégorie statistique française des « immigré-e-s » illustre bien une manière différente de classer la population de migrant-e-s. Elle inclut ici aussi bien les personnes étrangères nées hors de France, que les Français-es par acquisition né-e-s hors France.

Afin d'offrir un éclairage détaillé du profil sociodémographique de la population migrante, nous examinons dans ce qui suit deux dimensions supplémentaires contribuant à son caractère hétérogène : la formation et le statut d'activité. En raison de la complexité de ces données, seul le cas de la Suisse est présenté.

Selon la formation. En Suisse, le niveau de formation de la population issue de la migration varie en fonction des statuts migratoires (OFS, 2017) (figure 3). Ainsi, la part de la population issue de la migration de 1^e génération (née à l'étranger) ne possédant qu'une formation obligatoire (28,2%) est deux fois plus élevée que la part des ressortissant-e-s suisses ayant atteint le même niveau de formation (14,5%). La population de 2^e génération (née en Suisse, mais dont les deux parents sont nés à l'étranger) présente un taux un peu plus bas (21,6%).¹¹ En revanche, le niveau de formation tertiaire entre la population issue de la migration (36,3% pour la 1^e génération et 27,8% pour la 2^e génération) et non issue de la migration (33,5%) est similaire. Des différences notables s'observent toutefois en fonction de l'origine : les ressortissant-e-s UE et hors Europe ont généralement achevé un niveau de formation tertiaire (respectivement 41,4% et 40,8%), alors que les Européen-ne-s non-UE ont surtout une formation obligatoire (45,9%). Dans la population issue de la migration de 1^e génération, la part des hommes et des femmes hautement qualifié-e-s est similaire ; elle est légèrement plus élevée chez les hommes (37,9%) que les femmes (34,7%). À l'inverse, les femmes ayant atteint un niveau de formation tertiaire sont minoritaires au sein de la population non issue de la migration (25,5% contre 42,1% des hommes).

¹¹ À noter que beaucoup de personnes entre 15 et 30 ans sont encore en formation et n'ont pas encore atteint leur niveau de formation le plus élevé.

Elles sont en revanche 56,6% à avoir achevé un niveau de formation secondaire, contre 47% des hommes.

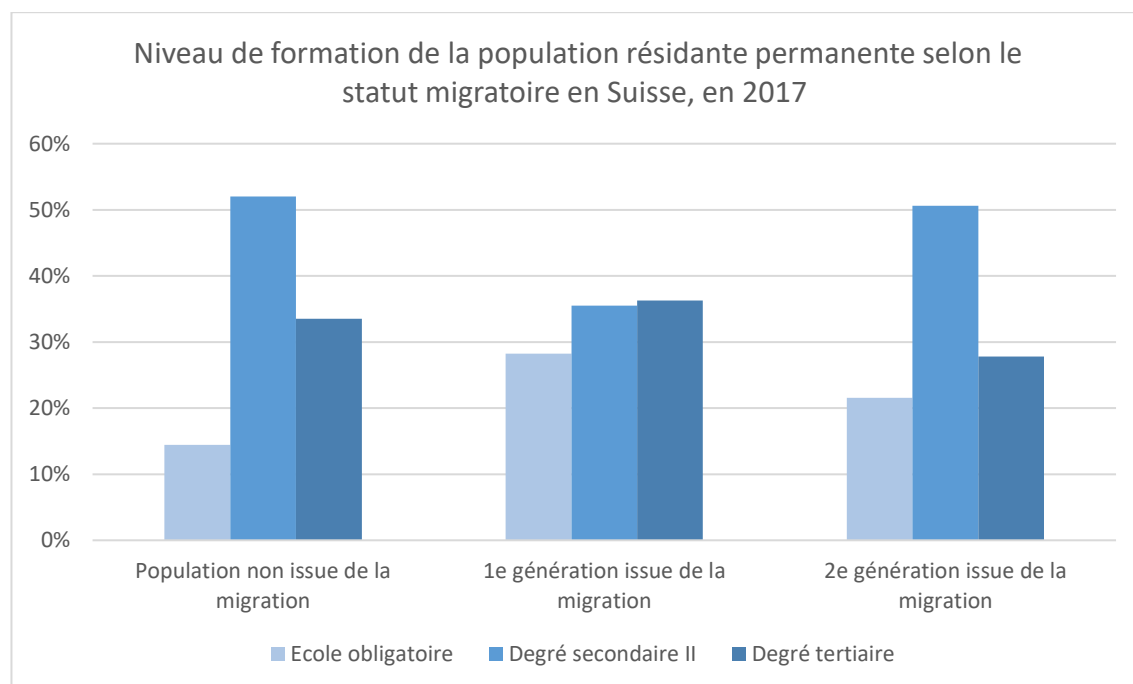


Figure 3. Source : OFS – ESPA (données annuelles)

Selon le statut d'activité. En 2015, les travailleur-se-s étranger-ère-s représentaient 30% de la population active en Suisse, dont près de 46% étaient des femmes (OFS, 2017). Alors que le taux de chômage est de 3% pour la population non issue de la migration, il est de 8% parmi la population issue de la 1^e génération et de 7% parmi la population de 2^e génération. Les ressortissant-e-s UE/AELE présentent le taux d'activité le plus élevé, y compris par rapport à la population suisse, alors que les ressortissant-e-s des pays européens non-UE et hors Europe sont les plus touché-e-s par le chômage. Par ailleurs, la répartition par profession de la population selon le statut migratoire montre que les ressortissant-e-s UE/AELE sont surreprésenté-e-s par rapport aux Suisses et aux autres groupes de pays parmi les dirigeant-e-s et cadres supérieur-e-s. Cette population est au même temps 3,5 fois plus représentée que les autres statuts migratoires parmi les ouvrier-ère-s et employé-e-s non qualifié-e-s. À

l'inverse, les ressortissant-e-s des pays tiers sont surreprésenté-e-s dans des postes de travail faiblement qualifiés, comme le domaine des services et de la vente. En outre, on observe que près de 20% de la population active issue de la migration de 1^e génération de formation tertiaire exerce une profession pour laquelle elle est surqualifiée. Parmi la population active, les ressortissant-e-s des pays d'Europe hors UE sont particulièrement touché-e-s par la surqualification (40%). Ce taux est plus faible dans le groupe des ressortissant-e-s des pays tiers (27%) et chez les ressortissant-e-s UE/AELE (16%). A noter enfin que les femmes salariées sont plus susceptibles d'être surqualifiées dans leur poste que les hommes, notamment chez celles issues de la migration de 1^e génération (24%).

Bien que présentée de manière succincte, cette partie apporte un éclairage sur les multiples facettes et réalités de la population issue de la migration en Belgique, en France et en Suisse. Elle permet de sortir d'une image homogénéisée du phénomène migratoire et de penser la diversité des protagonistes de la migration afin de prendre en compte leurs situations spécifiques.

Conclusion

L'histoire des migrations s'écrit toujours au pluriel. Dans un monde en mouvement, se croisent travailleuses salariées, réfugiés, touristes, sans-papiers, étudiants, demandeuses d'asile, candidats au regroupement familial, élites et expertes. Les catégories de la migration – et plus largement sociales – n'étant jamais étanches, il n'est pas rare de faire partie de plusieurs d'entre elles. La migration est en outre un phénomène dont les facteurs structurels dépassent bien souvent l'individu, mais qui se vit à l'échelle individuelle. Le caractère multidimensionnel du phénomène migratoire (Piguet, 2013) implique ainsi de rejoindre l'option du pluralisme théorique suggéré

par Massey et al. (1993) afin d'appréhender la diversité et complexité des migrations contemporaines.

Pour rendre compte d'une société faite de singulier et d'universel, il convient dès lors d'articuler une pluralité d'origines, de trajectoires, de statuts et d'appartenances, mais également d'expériences et de ressources individuelles pour appréhender la spécificité de chaque situation et parcours. Les catégories statistiques renvoient en ce sens une image simplifiée et déformée de la société, souvent répartie entre deux pôles dichotomiques : les nationaux et les non-nationaux. Elles occultent en même temps un pan de la population issue de la migration non traitée dans ce chapitre, mais tout autant disparate : les personnes sans statut légal. Bien que la nationalité et le statut légal et, plus encore, le fait d'avoir migré ou d'avoir des parents migrant-e-s soient des éléments constitutifs de l'identité d'une personne, ils ne sont pas nécessairement les plus importants et certainement pas les seuls.

Les transformations de la société contemporaine par les mouvements migratoires sont ainsi une réalité qui représente un défi complexe et qui demande un certain nombre d'adaptations. Les pouvoirs publics, les institutions et les professionnel-le-s au cœur de l'action sociale sont en ce sens confrontés de manière de plus en plus prononcée aux défis d'une société plurielle. En percevant le phénomène migratoire comme un élément déterminant de notre société, sans pour autant oublier d'autres facteurs de différenciation importants tels que la classe sociale ou le genre, l'objectif sociétal doit donc être d'appréhender cet entrelacs d'identités et d'appartenances de manière à élaborer un vivre-ensemble constructif et cohérent.

Références

- Achermann, C. (2010). Straffällige Ausländerinnen und Ausländer: Kenntnisse zur aktuellen Praxis. In A. Achermann, M. Caroni, A. Epiney, W. Kälin, M. S. Nguyen, & P. Uebersax (Eds.), *Jahrbuch für Migrationsrecht 2009/2010* (pp. 175-204). Bern, Switzerland: Stämpfli.
- Acosta Arcarazo, D., & Wiesbrock, A. (2015). *Global Migration: Old Assumptions, New Dynamics* (Vol. 1). Santa Barbara, CA: ABC-CLIO.
- Collective for Social Science Research. (2006). *Afghans in Pakistan : Broadening the Focus*. Kabul, Afghanistan: Afghanistan Research and Evaluation Unit.
- Cornuau, F., & Dunezat, X. (2008). L'immigration en France: concepts, contours et politiques. *Espace populations sociétés*, 2, 331-352. doi:10.4000/eps.3330
- D'Amato, G., Wanner, P., & Steiner, I. (2019). Today's Migration-Mobility Nexus in Switzerland. In I. Steiner & P. Wanner (Eds.), *Migrants and Expats: The Swiss Migration and Mobility Nexus* (pp. 3-20). Cham, Switzerland: Springer. doi:10.1007/978-3-030-05671-1_1
- Dahinden, J. (2016). A plea for the 'de-migrantization' of research on migration and integration. *Ethnic and Racial Studies*, 39, 2207-2225. doi: 10.1080/01419870.2015.1124129
- Dahinden, J. (2017). Transnationalism reloaded: The historical trajectory of a concept. *Ethnic and Racial Studies*, 40, 1474-1485. doi: 10.1080/01419870.2017.1300298
- Dahinden, J., Rosende, M., Benelli, N., Hanselmann, M., & Lempen, K. (2007). Migrations: genre et frontières – frontières de genre. *Nouvelles questions féministes*, 26, 4-14. doi:10/11/2008 11:42

- De Coulon, G. (2019). *L'illégalité régulière au quotidien: ethnographie d'un centre d'aide d'urgence en Suisse*. Lausanne, Switzerland: Antipodes.
- Eurostat. (2015). *People in the EU: Who are we and how do we live?* Luxembourg: Publications Office of the European Union. doi:10.2785/406462
- Eurostat. (2019, March). *Migration and migrant population statistics*.
https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Migration_and_migrant_population_statistics.
- Favell, A., Feldblum, M., & Smith, M. P. (2007). The human face of global mobility: A research agenda. *Society*, 44, 15-25. doi:10.1007/BF02819922
- Glick Schiller, N., Basch, L., & Blanc, C. S. (1995). From immigrant to transmigrant: Theorizing transnational migration. *Anthropological Quarterly*, 68, 48-63.
doi:10.2307/3317464
- Insee. (2019, October 10). *Immigrés, étrangers*.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3633212>.
- International Organization for Migration. (2018). *World Migration Report 2018*. Geneva, Switzerland: International Organization for Migration IOM.
- King, R. (2002). Towards a new map of European migration. *International Journal of Population Geography*, 8, 89-106. doi:10.1002/ijpg.246
- Larramona, G. (2013). Espagne : l'émigration des immigrés. *Population*, 68, 249-271.
doi:10.3917/popu.1302.0249
- Massey, D. S., Arango, J., Hugo, G., Kouaouci, A., Pellegrino, A., & Taylor, J. E. (1993). Theories of international migration: A review and appraisal. *Population and Development Review*, 19, 431-466. doi: 10.2307/2938462

- Meyers, E. (2000). Theories of international immigration policy—A comparative analysis. *International Migration Review*, 34, 1245-1282. doi: 10.1177/019791830003400407
- Myria. (2019). *La migration en chiffres et en droits 2019*. Bruxelles, Belgium: Centre fédéral Migration.
- Naranjo-Ramírez, J. (2008). Espagne: de l'émigration à l'immigration. *ATALA*, 11, 121-135.
- Office fédéral de la statistique. (2017). *Rapport statistique sur l'intégration de la population issue de la migration*. Neuchâtel, Switzerland: Office fédéral de la statistique OFS.
- Office fédéral de la statistique. (2019). *Population résidante permanente selon le sexe et la catégorie de nationalité, résultats annuels provisoires, 2005-2018*. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population.assetdetail.7966020.html>.
- Peraldi, M. (2001). *Cabas et containers: activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*. Paris, France: Maisonneuve & Larose.
- Piguet, E. (2013). Les théories des migrations. *Synthèse de la prise de décision individuelle. Revue européenne des migrations internationales*, 29, 141-161. doi: 10.4000/remi.6571
- Scheel, S., & Ustek-Spilda, F. (2019). The politics of expertise and ignorance in the field of migration management. *Environment and Planning D: Society and Space*, 37, 663–681. doi: 10.1177/0263775819843677
- Secrétariat d'Etat aux migrations. (2018). *Statistique en matière d'asile 2018*. Berne-Wabern, Switzerland: Secrétariat d'Etat aux migrations SEM.

- Secrétariat d'Etat aux migrations. (2019). *Statistiques sur l'immigration: décembre 2018 / année 2018*. Berne-Wabern, Switzerland: Secrétariat d'Etat aux migrations SEM.
- Söderström, O., Randeria, S., Ruedin, D., D'Amato, G., & Panese, F. (2013). *Critical mobilities*. London, UK: EPFL Press and Routledge.
- Spire, A. (1999). De l'étranger à l'immigré. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129, 50-56. doi:10.3406/arss.1999.3303
- Tarrius, A. (1993). Territoires circulatoires et espaces urbains: différenciation des groupes migrants. *Les Annales de la recherche urbaine*, 59, 51-60. doi:10.3406/aru.1993.1727
- Triandafyllidou, A. (Ed.) (2017). *Multicultural Governance in a Mobile World*. Edinburgh, UK: Edinburgh University Press.
- United Nations High Commissioner for Refugees. (2018). *Global Trends Forced Displacements in 2017*. Geneva: United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR).
- Wihtol de Wenden, C. (2013a). *La question migratoire au XXI^e siècle : migrants, réfugiés et relations internationales (2^e édition actualisée)*. Paris, France: Presses de Sciences Po.
- Wihtol de Wenden, C. (2013b). *Les nouvelles migrations: lieux, hommes, politiques*. Paris, France: Editions Ellipses.
- Wimmer, A., & Glick Schiller, N. (2002). Methodological nationalism and beyond: Nation–state building, migration and the social sciences. *Global Networks*, 2, 301-334. doi:10.1111/1471-0374.00043

Wyss, A. (2019). Stuck in Mobility? Interrupted Journeys of Migrants With Precarious Legal Status in Europe. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 17, 77-93. doi:10.1080/15562948.2018.1514091